

Dans le cadre du concours photo 2014 sur le thème :

« LES MONUMENTS ET EDIFICES DU CANTON DE PONT AUDEMER »

Le Comité des Fêtes, en réunion le 9 septembre 2014, à décidé, compte tenu de la faible participation (9 personnes) de ne pas donner suite à l'exposition et à la remise des prix prévues à la mairie annexe de Saint Germain Village lors de la journée du patrimoine, le dimanche 21 septembre prochain.

Une photo de chaque participant a cependant été choisie par le comité et les neuf photos seront affichées et visibles dans l'église de Saint Germain Village pendant les deux journées du patrimoine des 20 et 21 septembre, en faisant abstraction de tout classement.

En contre partie et pour remercier les personnes qui ont participé au concours le Comité de Fêtes a souhaité remettre à chacun un bon carte Cado de 20 €.

Le Comité des Fêtes, qui regrette très sincèrement cette situation, non représentative des opérations antérieures, va réfléchir aux évolutions à donner à ce concours.